

De : Mathys Mareva **De la part de** Finances communales

Envoyé : vendredi, 27 juin 2025 11:30

Cc : Prefecture Aigle <prefecture.aigle@vd.ch>; Prefecture Broye-Vully <prefecture.broyevully@vd.ch>; Prefecture Gros-de-Vaud <prefecture.grosdevaud@vd.ch>; Prefecture Jura-Nord vaudois <prefecture.juranordvaudois@vd.ch>; Prefecture Lausanne <prefecture.lausanne@vd.ch>; Prefecture Lavaux-Oron <prefecture.lavauxoron@vd.ch>; Prefecture Morges <prefecture.morges@vd.ch>; Prefecture Nyon <prefecture.nyon@vd.ch>; Prefecture Ouest lausannois <prefecture.ouestlausannois@vd.ch>; Prefecture Riviera-Pays d'Enhaut <prefecture.rivierapaysdenhaut@vd.ch>

Objet : Projet décompte des charges péréquatives 2024 pour consultation jusqu'au 29 août 2025

Mesdames les Syndiques, Messieurs les Syndics,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,
Mesdames les Boursières, Messieurs les Boursiers,

Veuillez trouver en annexe un courrier à votre attention accompagné de ses annexes.

Avec nos meilleures salutations.

Ce message est distribué:

- aux communes vaudoises
- aux préfetures
- à l'UCV, à l'ADCV

Département de l'enseignement et de la formation professionnelle
Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC)

DIRECTION DES FINANCES COMMUNALES

Rue Cité-Derrière 17, 1014 Lausanne

+41 21 316 40 80

finances-communales@vd.ch / www.vd.ch/dgaic

VD.CH



Retrouvez plus d'informations sur :

vd.ch/finances-communales

vd.ch/mch2